

SÉANCE DU 29 JUIN 2015

**DELIBERATION N° DEL044-15**

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20150629-DEL044-15-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2015  
Date de réception préfecture : 09/07/2015

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, M. GERACI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. P. BERTHOLLET, S. DUBOIS, A. DUSSERRE, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN, J. PAVAN, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M<sup>me</sup> GOYVANNIER Véronique (Pouvoir à C. ROULAND en date du 23/06/15)  
M. BAH Rahim (Pouvoir à S. CUSSIGH en date du 29/06/15)  
M. MORIN Georges (Pouvoir à P. VERRI en date du 26/06/15)  
M. PERRIER Yves (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 29/06/15)  
M. SERGENT Claude (Pouvoir à P. BERTHOLLET en date du 29/06/15)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> Nadège AMBREGNI  
M. Yann BOUCLIER

M. Daniel FINAZZO a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution du marché d'entretien des chaufferies**

**Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS**

Le marché relatif à l'entretien des chaufferies prenant fin en 2015, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du code des marchés publics.

Cette consultation a été décomposée en cinq lots distincts :

- lot 01 : Chaufferies des établissements recevant du public
- lot 02 : Chaudières individuelles
- lot 03 : Tubes radiants
- lot 04 : Ventilations, extracteurs
- lot 05 : Climatisations

Le nouveau marché est conclu pour une durée d'un an renouvelable trois fois par reconduction tacite, sa durée ne pouvant excéder quatre ans.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 30 mars 2015 aux publications d'annonces légales (Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics – BOAMP, Journal Officiel de l'Union européenne – JOUE) et publié sur le profil acheteur de la commune (plateforme de dématérialisation des marchés publics).

Suite à la publication de cet avis, 32 dossiers de consultation ont été retirés (dont 32 téléchargés).

La date limite de remise des offres était fixée au 22 mai 2015 à 12h00. 6 entreprises ont déposé une offre (5 sous format papier et 1 par voie dématérialisée) comme suit :

**lot 01 : Chaufferies des établissements recevant du public**

*COFELY AXIMA*  
*ALTECI ENERGIE*  
*E2S*  
*COFELY SERVICES*  
*LANSARD ENERGIE*  
*COMPAGNIE DE CHAUFFAGE*

**lot 02 : Chaufferies individuelles**

*COFELY AXIMA*  
*ALTECI ENERGIE*  
*E2S*  
*COFELY SERVICES*  
*LANSARD ENERGIE*

**lot 03: Tubes radians**

*COFELY AXIMA*  
*ALTECI ENERGIE*  
*E2S*  
*COFELY SERVICES*  
*LANSARD ENERGIE*

**lot 04: Ventilations, extracteurs**

*COFELY AXIMA*  
*ALTECI ENERGIE*  
*E2S*  
*COFELY SERVICES*  
*LANSARD ENERGIE*

**lot 05 : Climatisations**

*COFELY AXIMA*  
*ALTECI ENERGIE*  
*E2S*  
*COFELY SERVICES*  
*LANSARD ENERGIE*

La commission d'appel d'offres, réunie le 22 juin 2015, a procédé à l'analyse des candidatures et a enregistré les offres proposées.

Après analyse de toutes les offres réalisées au vu des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation, la commission d'appel d'offres du 22 juin 2015 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse comme suit :

- pour le lot 01, l'entreprise LANSARD ENERGIE pour un montant compris entre un minimum annuel de 10 000€ HT et un maximum annuel de 90 000 € HT
- pour le lot 02, l'entreprise COFELY SERVICES pour un montant compris entre un minimum annuel de 1 000 € HT et un maximum annuel de 10 000 € HT

- pour le lot 03, l'entreprise LANSARD ENERGIE pour un montant compris entre un minimum annuel de 3 500 € HT et un maximum annuel de 20 000 € HT
- pour le lot 04, l'entreprise LANSARD ENERGIE pour un montant compris entre un minimum annuel de 3 000 € HT et un maximum annuel de 15 000 € HT
- pour le lot 05, l'entreprise LANSARD ENERGIE pour un montant compris entre un minimum annuel de 500 € HT et un maximum annuel de 10 000 € HT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de l'autoriser à signer les marchés correspondants aux lots 01, 02, 03, 04 et 05 et de procéder à leur mise au point en vue de leur notification,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2015.

**Conclusions :**

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 29 juin 2015.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI